



## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 29 mars 2012**

L'an deux mil douze, le jeudi vingt-neuf mars à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Frontenay-Rohan-Rohan dûment convoqué le vingt-deux mars, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Brigitte COMPETISSA, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : **23**

Nombre de membres présents : **17**

Nombre de votants : **23**

**Présents** : Brigitte COMPETISSA, Philippe REY, Laurent COCHELIN, Alain CHAUFFIER, Raymond CAILLETON, Bernard BARAUD, Pascal BRANDEAU, Brigitte BONNAUD, Joël GERMAIN, Thierry ALLEAU, Frédéric ECALLE, Marie-Luce BESSONNET, Marylène CLEMENT, Christian TALON, Yannick AUTIN, Claude POUPINOT, Bruno PAROLDO.

**Absents non excusés** : Néant.

**Absents excusés** : Laurent VINCELOT, Céline VALEZE, Alain THUILLIER, Olivier COURTOT, Daniel RABOTEAU, Thierry MOUCHARD.

**Pouvoirs** : Laurent VINCELOT à Laurent COCHELIN, Céline VALEZE à Marie-Luce BESSONNET, Alain THUILLIER à Claude POUPINOT, Olivier COURTOT à Christian TALON, Daniel RABOTEAU à Bruno PAROLDO, Thierry MOUCHARD à Yannick AUTIN.

**Secrétaires de séance** : Frédéric ECALLE, Bruno PAROLDO.

#### **APPROBATION PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2012**

Madame le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le procès-verbal du conseil municipal du 16 février dernier qui leur a été transmis avec la convocation du conseil municipal et le rapport de présentation.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité

## BUDGET DE L'EAU – COMPTE ADMINISTRATIF

**Monsieur Philippe REY, premier adjoint, présente au conseil Municipal le compte administratif 2011 du service public de l'eau :**

### SECTION D'INVESTISSEMENT

* dépenses			132 767.32
* recettes			<u>168 065.93</u>
* résultat 2011		+	35 298.61
* déficit reporté			<u>-</u>
			99 233.30
<b>* résultat cumulé</b>	<b>-</b>		<b>- 63 934.71</b>

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

* dépenses			87 107.10
* recettes			
* résultat 2011			<u>153 922.17</u>
* excédent reporté		+	66 815.07
<b>* résultat cumulé</b>		<b>+</b>	<b><u>29 628.47</u></b>
			<b>96 443.54</b>

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2011 du service public de l'eau**

## BUDGET DE L'EAU – COMPTE DE GESTION

La concordance entre le compte de gestion 2011 qui retrace la comptabilité patrimoniale tenue par Madame le Receveur Municipal et le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par Madame le Maire est constatée.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2011 du service public de l'eau.

## BUDGET PRINCIPAL – COMPTE ADMINISTRATIF

**Monsieur Philippe REY présente au Conseil Municipal le compte administratif 2011 du budget principal :**

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

* dépenses		364 947.95
* recettes		<u>154 495.21</u>
* résultat 2011	-	210 452.74
* excédent reporté	+ <u></u>	<u>1 798.87</u>
* <b>résultat cumulé</b>	-	<b>208 653.87</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

* dépenses		1 836 018.38
* recettes		
* résultat 2011		2 266 842.36
* excédent reporté	+ <u></u>	<u>430 823.98</u>
* <b>résultat cumulé</b>	+ <u></u>	<u>599 590.30</u>
	+ <b></b>	<b>1 030 414.28</b>

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce compte administratif.**

**BUDGET PRINCIPAL – COMPTE DE GESTION**

La concordance entre le compte de gestion 2011 qui retrace la comptabilité patrimoniale tenue par Madame le Receveur Municipal et le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par Madame le Maire est constatée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2011.

**AFFECTATION DES RESULTATS DES COMPTES ADMINISTRATIFS DU BUDGET DE L'EAU ET DU BUDGET PRINCIPAL SUR LE BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal ayant décidé de confier la gestion du service de l'eau potable au SMEPDEP de la Vallée de la Courance depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, les résultats du budget principal et du budget du service public de l'eau doivent être cumulés et affectés au budget principal.

DEFICIT CUMULE SECTION D'INVESTISSEMENT = - 272 588.58  
EXCEDENT CUMULE SECTION FONCTIONNEMENT = + 1 126 857.82

**AFFECTATION DU RESULTAT**

## AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

### (article 1068)

* couverture du déficit d'investissement		272 588.58	
* Restes à réaliser dépenses investissement	+	530 723.69	
* Restes à réaliser recettes investissement			0.00

**803 312.27**

## REPORT CREDITEUR EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

### (article 002) :

**1 126 857.82 – 803 312.27 = 323 545.55**

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

## BUDGET PRINCIPAL – VOTE DES TAUX DE FISCALITE

Considérant que les bases 2012 ont été fixées par l'Etat, suite à la réflexion menée en commission plénière du 15 mars, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les taux comme suit : ( + 1% sur TH et FB, + 0.5 % sur FNB )

	TAUX 2011	BASES 2011	PRODUIT A TAUX CONSTANT	NOUVEAUX TAUX	PRODUIT AVEC LES NOUVEAUX TAUX
TAXE D'HABITATION	14.63 %	3 163 000	462 747	14.78%	467 491
FONCIER BATI	22.47 %	1 895 000	425 807	22.69%	429 976
FONCIER NON BATI	61.42 %	122 000	74 932	61.73%	75 311
<b>TOTAL</b>			963 486		972 778

TAXE	Moyenne nationale (%)		Moyenne départementale (%)		Taux plafonds (%)	
	2010	2011	2010	2011	2011	2012
Taxe habitation	23.54	23.76	26.82	26.98	67.05	67.45
Foncier bâti	19.67	19.89	22.94	23.06	57.35	57.65
Foncier non bâti	48.18	48.56	61.47	61.83	153.68	154.58

Ont voté pour : 17

Contre : 4

Abstention : 2

## BUDGET PRINCIPAL - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Association	Montant alloué en 2011	Montant sollicité en 2012	Montant retenu 2012
Association des anciens combattants	120	120	120
Les médaillés militaires	110	Au bon vouloir de la commission	110
ASSCC maternelle	800	800	800
Coopérative primaire (USEP)	1100	A ce jour pas de retour	1100
APE maternelle et primaire	300	400	350
APE collège	150	Pas de montant mentionné	150
APEL Sainte Jeanne d'Arc	150	300	150
Les mamans bis	300	350	320
Les bouts'chou	300	500	320
Arts et Loisirs	200	200	200
Le temps des copains	500	500	500
Reverb'and co	250	300	250
Vivre l'histoire en Deux-Sèvres	400	400	400
Rencontres et Loisirs	200	200	200
Secours catholique	200	300	250
ACCA	300	300	300
APPMA	100	150	100
TAEKWONDO	300	400	300
AFFT	1600	1600	1300
RCF	2200	2200	2200
SPORT DETENTE	220	A ce jour pas de dossier	100
SEP générale	300	300	300
SEP Judo	1400	2500	1400
SEP Musique	1800	1700	1700
SEP Chorale		200	100
SEP Dessin		150	150

SEP Tennis	1900	2200	1900
SEP Cinéma	100	155	100
SEP GV	150	150	150
SEP ATHLETISME	1300	1800	1000
SEP Arts Plastiques	100	200	100
CGPM Ecole de sports		250	200
Mini Racing 79		400	200
Amicale des Sapeurs Pompiers	150	200	150
Roller Club Niortais	200	500	200 et 300 pour Week-end Roller
F²R		Ne demande rien	
Prévention routière	122		122
Chambre des métiers	480	Conseil 16/01/12	430
FLEP			40

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

### **BUDGET PRINCIPAL – AUTRES DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la demande de subvention faite par l'association **ADFAE** (association des familles d'accueil d'enfants) et l'**APIEEE** (Association Agréée de Protection, d'Informations et d'Etude de l'Eau et de son Environnement).

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas accorder de subvention à ces associations.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord à cette proposition.

### **BUDGET PRINCIPAL – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU CCAS**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de verser une subvention de **4 000.00 €** au CCAS. Cette dépense sera imputée à l'article 65736 de la section de fonctionnement.

Le Conseil Municipal donne son accord à cette proposition.

### **BUDGET PRIMITIF**

**Le conseil Municipal est invité à voter le budget primitif 2012 par chapitre :**

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

<b>CHAPITRE - LIBELLE</b>	<b>PROPOSITION</b>
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	<b>558 500.00</b>
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	<b>1 096 000.00</b>
014 ATTENUATION DE PRODUITS	<b>300.00</b>
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	<b>282 920.00</b>
66 CHARGES FINANCIERES	<b>105 200.00</b>
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	<b>1 500.00</b>
<b>022 DEPENSES IMPREVUES (maxi 7.5% des dépenses réelles de la section)</b>	<b>50 000.00</b>
<b>042 - OPERATION ORDRE ENTRE SECTIONS</b>	<b>8 318.03</b>
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	<b>545 028.52</b>
<b>TOTAL CUMULE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 647 766.55</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

70 - PRODUITS DES SERVICES	<b>252 300.00</b>
73 - IMPOTS ET TAXES	<b>1 204 056.00</b>
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	<b>750 365.00</b>
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	<b>55 000.00</b>
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	<b>17 000.00</b>
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	<b>500.00</b>
042 - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	<b>45 000.00</b>
002 RESULTAT REPORTE (excédent année N-1)	<b>323 545.55</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 647 766.55</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

<b>CHAPITRE - LIBELLE</b>	<b>RAR 2011</b>	<b>PROPOSITION</b>
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		<b>5 000.00</b>
OPERATIONS (2031 - 21 - 23)	<b>530 723.69</b>	<b>932 953.55</b>
16 EMPRUNTS ET DETTES		<b>95 000.00</b>
040 - TRANSFERT ENTRE SECTIONS		<b>45 000.00</b>
<b>020 DEPENSES IMPREVUES</b>		<b>70 000.00</b>

001 SOLDE D'EXECUTION (déficit)		<b>272 588.58</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>530 723.69</b>	<b>1 420 542.13</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 951 265.82</b>

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		<b>542 807.00</b>
10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES		<b>51 800.00</b>
1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES ( = déficit + RAR DI)		<b>803 312.27</b>
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		<b>545 028.52</b>
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		<b>8 318.03</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>NEANT</b>	<b>1 951 265.82</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 951 265.82</b>

#### DEPENSES NOUVELLES D'INVESTISSEMENT

<b>OPERATION 098 - BATIMENTS COMMUNAUX</b>	
<b>ART 2313</b>	<i>RAR = 6 964.47</i>
	<b>MPT/SALLE POLYV = 15 000.00</b>
	<b>TOITURE MATERNELLE = 100 000.00</b>
	<b>LOGTS SOCIAUX = 80 000.00</b>
	<b>GARAGE MAIRIE = 4 292</b>
<b>TOTAL</b>	<b>199 292.00</b>
<b>OPERATION 0107 - RESTAURATION EGLISE</b>	
<b>Art 2313</b>	<b>Contreforts : 17 000.00</b>
	<b>CLOCHE + PARATONNERRE = 5 900.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 900.00</b>
<b>OPERATION 0114 - VOIRIE COMMUNALE</b>	
<b>ART 2315</b>	<i>RAR = 84 195.75</i>
<b>ART 2315</b>	<b>(routes + gel + trottoirs) =</b>



	<b>140 000.00</b>
	<b>Entrée de FRR = 50 000.00</b>
<b>Art 2111</b>	<b>Frais actes motte sainte : 7 000.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>197 000.00</b>
<b>OPERATION 121 - ESPACES PUBLICS (TENNIS)</b>	
<b>ART 2315</b>	<b>50 000.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>50 000.00</b>
<b>OPERATION 0125 - ECLAIRAGE PUBLIC</b>	
<b>ART 21534</b>	<i>RAR = 16 600.00</i>
<b>Art 21534</b>	<b>5 300.00 (faugurit)</b>
	<b>2<sup>ème</sup> phase programme E.Public = 17 000.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 300.00</b>

<b>OPERATION 0129 - ACQUISITION DE MATERIEL</b>	
<b>ART 2183 MAT BUREAU/INFO</b>	<i>RAR = 1 000.00</i>
<b>ART 2184 MOBILIER</b>	<i>RAR = 500.00</i>
<b>Art 2184</b>	<b>2 800.00 (armoire froide)</b>
	<b>4 000.00 (ateliers)</b>
	<b>25 000.00 (four cuisine)</b>
	<b>Mat écoles + jeux = 12 961.55</b>
<b>TOTAL</b>	<b>44 961.55</b>
<b>OPERATION 0148- CIMETIERE</b>	
<b>ART 21316</b>	<i>RAR = 45 000.00</i>
<b>ART 21316</b>	<b>5 500.00 (enduit)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 500.00</b>
<b>OPERATION 0150 - GROUPE SCOLAIRE</b>	
<b>ART 2031 FRAIS D'ETUDES</b>	<i>RAR = 20 863.47</i>
<b>ART 2313 CONSTRUCTIONS</b>	<i>RAR = 350 000.00</i>
<b>ART 2031 ETUDES</b>	<b>21 000.00</b>
<b>ART 2313 CONSTRUCTIONS</b>	<b>370 000.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>391 000.00</b>

<b>OPERATION 0157 – ROUTE DES GRANGES</b>	
<b>ART 2315 INSTALLATION MATERIEL OUTILLAGE</b>	<i>RAR = 5 600.00</i>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>
<b>OPERATION 154 – AMENAGEMENT SECURITE</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>
<b>CHAPITRE 20 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	
<b>PARTICIPATIONS (PROVISION)</b>	<b>5 000.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 000.00</b>
<b>CHAPITRE 020 - DEPENSES IMPREVUES</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>70 000.00</b>

**Ont voté pour : 21**

**Contre : 1**

**Abstention : 1**

#### **CONTRAT ENFANCE JEUNESSE**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de signer un avenant au contrat enfance jeunesse pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2013.

Cet avenant a pour objet d'y inscrire des actions sur le champ de la jeunesse par l'ouverture d'un accueil de loisirs ados à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

#### **VENTE DE 4 PEUPLIERS**

Madame le Maire informe le conseil municipal que 4 peupliers morts sur un terrain communal situé à Boisjard ont été abattus avec l'accord de la Mairie, en même temps que d'autres arbres appartenant à un particulier par la SARL ULYSSE DES SAPINS. Madame le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le tarif de vente à cette entreprise de ces 4 arbres à 280.00 €.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

#### **RAPPROCHEMENT DES SOCIETES SFR ET VIVENDI TELECOM INTERNATIONAL**

Ce rapprochement fait l'objet d'un avenant. Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer cet avenant.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

#### **ACHAT D'UN TERRAIN CADASTRE AL 415 (EX AL 72)**

Une information avait été donnée au Conseil Municipal le 16 février dernier concernant la mise en vente d'une maison et du terrain attenant cadastré AL 415 (ex AL 72) lieu-dit « LE BOURG ».

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas se porter acquéreur de ce terrain cadastré AL 415 d'une contenance de 3a 36ca.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas se porter acquéreur de cette parcelle de terrain.

### **PROPOSITION DE PRESENTATION DE L'EGLISE PAR UN CONFERENCIER DE LA D.R.A.C**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un conférencier de la D.R.A.C propose de présenter l'église de FRONTENAY-R-R lors de la soirée programmée dans le cadre des Nuits Romanes ; Le coût de la prestation est estimé à environ 250.00 €.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de donner son avis sur cette proposition.

Ont voté pour : 6

Abstention : 6

Contre : 11

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **RENOUVELLEMENT PHOTOCOPIEUR ECOLE MATERNELLE**

Le contrat de maintenance du photocopieur de l'école maternelle arrive à échéance le 29 mars.

Cet appareil reconditionné est maintenant hors d'usage. Il est donc nécessaire de prévoir son renouvellement.

Une consultation a été menée en vue d'une location :

<b>Critères retenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Copieur noir et blanc</b></li><li>- <b>25 à 28 pages /minutes</b></li><li>- <b>2 bacs,</b></li><li>- <b>Scanner</b></li><li>- <b>Installé, configuré, SAV 8 heures</b></li></ul>			
<b>FOURNISSEUR</b>	<b>ALPHA BUREAU COPIE CANON 25 pages</b>	<b>SORAM KONICA 28 pages</b>	<b>UNIT PC SHARP 26 pages SAV 4 Heures</b>
<b>LOCATION HT/MOIS</b>	<b>63.01</b>	<b>65.16</b>	<b>51.00</b>
<b>COUT COPIE HT</b>	<b>0.0048</b>	<b>0.0055</b>	<b>0.0048</b>

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir la proposition de la société pour la location et la maintenance d'un copieur de la marque SHARP.**

### **RENOUVELLEMENT CONVENTION AIPEMP ANNEE 2012**

Le Conseil Municipal est invité à autoriser Madame le Maire à signer la nouvelle convention de partenariat pour l'opération « PROTECTION DE L'AGRO-ECOSYSTEME » pour l'année 2012.

La participation pour l'année 2012 s'élève à 4 706.00 € (même montant qu'en 2011).

Ont voté pour : 19

Abstentions : 4

### **DEMANDE DE SUBVENTION FETE COMMUNALE DES 1<sup>ER</sup> ET 2 SEPTEMBRE 2012**

Madame le Maire sollicite l'autorisation de déposer des demandes de subventions selon le plan de financement suivant :

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Information, publicité	300	Région	1 000
Vin d'honneur et restauration des bénévoles	600		
Animation artistique	5 800		
Technique (sonorisation, compteur provisoire...)	600	Département	1 000
SACEM	300		
Frais personnel communal	1 000		
Repas et hébergement des artistes	700	Autofinancement	8 000
Expos « Les arts en folie »	300		
Divers	400		
<b>TOTAL</b>	<b>10 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 000</b>

**Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.**

### **INFORMATIONS**

**ATTRIBUTION PAR LA REGION D'UNE SUBVENTION DE 500.00 € à L' EURL S.P.V.C.**

**La région a accordé une subvention de 500.00 € à l'entreprise de peinture sur PVC (S.P.V.C).**

**PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ET DE DISTRIBUTION DES COMPRIMES D'IODE STABLE**

**Bernard BARAUD, Marie-Luce BESSONNET, Brigitte BONNAUD, Pascal BRANDEAU, Raymond CAILLETON, Alain CHAUFFIER, Laurent COCHELIN, Philippe REY constitueront la commission**

## **PROPOSITION CONVENTION DE PARTENARIAT IPSO 2**

**Une proposition de convention est parvenue en Mairie. Elle donnera lieu à discussion lors du prochain conseil municipal.**

## **ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES**

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la tenue de permanences les jours de scrutin est obligatoire pour les membres du conseil municipal.

Ainsi, l'article R43 du code électoral précise que : « les bureaux de vote sont présidés par le Maire, les Adjoints et les Conseillers Municipaux dans l'ordre du tableau. A défaut, les Présidents sont désignés par le Maire parmi les électeurs de la Commune ».

Elle rappelle aux membres du Conseil Municipal que leur présence est obligatoire.

## **FETE DES ECOLES**

Madame le Maire annonce les dates des fêtes des écoles :

- Vendredi 8 Juin : Fête de l'école maternelle
- Samedi 16 Juin : Fête de l'école élémentaire

## **EXPO SUR LA PERIODE 1939-1945 EN 2013**

Cette expo sera préparée par l'association « Au fil du temps ».

## **STATIONNEMENT DANS LA COMMUNE**

Madame le Maire a du intervenir afin de réguler le stationnement des véhicules autour de la Mairie et de l'église lors de la Bourse aux vêtements.

## **RADAR PEDAGOGIQUE**

Un radar pédagogique sera installé sur la RN 248 pendant 2 semaines. Madame le Maire a également demandé une mise à disposition d'un radar pour l'entrée de Ville.

## **PROCHAINES ANIMATIONS**

2 expos sont prévues à la salle de la Tour du Prince. Ces expositions sont organisées par les associations de peinture « Ombres et Lumières » et « Esquisses et couleurs ».

## **REMISE DES CARTES D'ELECTEURS**

Samedi 24 mars, Madame le Maire a remis, lors d'une sympathique cérémonie, les premières cartes électorales aux jeunes de 18 ans. Elle se félicite de la présence de 26 jeunes à cette remise de carte (sur 43), 6 personnes s'étant excusées.

Alain CHAUFFIER annonce le projet de l'inspection académique de fermeture conditionnelle d'une classe à l'école maternelle.

Raymond CAILLETON annonce que l'élagage des arbres est terminé et que les agents des ateliers ont également réalisées des travaux au centre de loisirs : ils ont installé ne douche et modifié certains wc.

Joël GERMAIN indique que les budgets des Syndicats de la Guirande et du SMEPDEP de la Courance ont été votés.

Thierry ALLEAU demande que les agents ramassent les branches tombées dans les champs cultivés lors de la taille des haies.

Frédéric ECALLE constate à nouveau un problème de stationnement rue de la Croix Blanche, certains parents d'élèves ne respectant plus les règles instituées pour éviter l'engorgement de cette rue.

Il annonce la tenue du spectacle du « Temps des Copains » les 18 et 19 Mai prochains.

Brigitte BONNAUD s'inquiète de la présence d'un Nid de frelons rue du Rivaud. Il lui est répondu que ce nid a été abandonné par l'essaim.

Christian TALON signale la dégradation du grillage du tennis par vandalisme.

Marie-Luce BESSONNET a remarqué une dégradation au niveau de la réserve d'eau au lieu-dit « LA METAIRIE NEUVE ». Madame le Maire ajoute qu'un constat d'assurance a été fait par l'auteur de cette dégradation accidentelle.

Bruno PAROLDO déplore le stationnement de véhicules sur l'emplacement réservé aux bus.

Philippe REY indique que la réunion des artisans et commerçants a fait des émules auprès de la chambre des métiers.

Il annonce la création d'une section Frontenaysienne de l'association de modélisme « mini racing 79 ». Cette association se réunira dans la zone industrielle de la Cielie.

La séance se termine à 22 h 30.